

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps,
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

VOL. 9.

JUIN 1900

No. 6.

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire.

Imprimé au Saguenay de la Madeleine, Co. Champlain, (Canada).

Rév. L. E. DUCUAY, Père Gérant.

Annales du Très-Saint Rosaire

PUBLICATION MENSUELLE—RÉDIGÉE EN COLLABORATION.

Directeur-Propriétaire et Gérant :

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légende.—Le Jourdain au gué de El-Hélou.

Avis

Mandement sur le Rosaire de Marie—Sa Grandeur Mgr F X Clontier.

Faveurs obtenues.

ABONNEMENT. — Payable à l'avance —
CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTINS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centins.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts ; ils auront en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T. S Rosaire", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DECLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urban VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

ANNALES DU T.-S. ROSAIRE



Le Jourdain au galé de El-Helou

LEGENDE

O'est à l'endroit appelé El-Hélou que Pèlerins et Touristes ont l'habitude de se baigner dans le Fleuve. Entré la plaine et le Jourdain s'étend une véritable forêt vierge, large de neuf à douze cents pieds, formée d'arbres entremêlés de broussailles et de roseaux. Les peupliers, à fins rameaux, y atteignent des proportions gigantesques. Entre les broussailles, on aperçoit les flots qui coulent silencieux, mais rapides, au milieu de cette épaisse végétation. L'eau, jaunâtre, comme elle l'est toujours au printemps, tient en suspension beaucoup de matières terreuses et organiques : Mais, malgré ces impuretés, elle est fraîche et agréable à boire.. ...Les poissons, très nombreux dans le Jourdain, sont pourchassés par des martins-pêcheurs bleus et jaunés, d'une grande richesse de plumage, qui rasant la surface avec une vitesse sans égale, ou bien qui restent perchés sur les branches basses et les racines des arbres (voir la gravure), longtemps immobiles, leurs gros yeux fixés sur les flots. Lorsqu'ils aperçoivent une proie, ils plongent avec la rapidité d'une flèche, et sortent de l'eau en tenant toujours un petit poisson entre les fortes mandibules de leur bec conique....

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

SIXIÈME NUMÉRO.—JUIN 1900.

AVIS

A cause du Mandement de Sa Grandeur, Monseigneur de s
Trois-Rivières que nous reproduisons tout entier dans le présent
numéro de Juin, toute la rédaction ordinaire restera suspendue :
nous la reprendrons au mois de Juillet.

MANDEMENT

SUR LE ROSAIRE DE MARIE

FRANCOIS XAVIER CLOUTIER,

Par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du Siège
Apostolique, évêque des Trois-Rivières

*Au clergé séculier et régulier, aux communautés reli-
gieuses, et à tous les fidèles de Notre diocèse, Salut
et Bénédiction en Notre-Seigneur.*

NOS TRES CHERS FRERES,

I

A l'approche du mois béni, durant lequel de toutes les parties
du monde catholique, des louanges réitérées et des supplications
ardentes s'élèveront vers l'Auguste Reine du Ciel, Nous venons
vous convier à un redoublement de zèle et de ferveur, en vue de

rendre à cette Mère chérie l'honneur qui lui est dû, et que nous prescrit l'intérêt de nos âmes. Les responsabilités si lourdes que Notre charge pastorale Nous impose à votre égard, et les dangers divers auxquels vos âmes sont exposées, font que Nous trouvons une vive consolation à confier entièrement le pasteur et le troupeau à la garde de Celle qui est la Tour de David, le Secours des Chrétiens et la Porte du Ciel. C'est par Marie, dit l'Ange de l'Ecole, que les Chrétiens sont dirigés vers la gloire éternelle, comme les marins sont conduits vers le port par l'étoile de la mer, *sicut per stellam maris navigantes diriguntur ad portum, ita Christiani diriguntur per Mariam ad gloriam* (S. Th. Op. de Ave Maria).

Nous sommes pécheurs, N. T. C. F., et pécheurs bien misérables : nous sommes dominés par les choses d'ici-bas et par les affections terrestres, et pourtant nous devons nous élever à Dieu. C'est en Dieu que nous trouverons notre repos, en Lui que se consummera notre bonheur. Mais comment du fond de notre misère, nous sera-t-il possible de porter si haut nos aspirations ? Par quel moyen ferons-nous notre ascension vers ce lieu, où habite l'admirable lumière de Dieu, *Vos vocavit in admirabile lumen suum* (1 Petr, 2,9) ? Voici, dit Saint Bernard, quelle est l'échelle des pécheurs, *Hæc est peccatorum scala*. C'est Marie, Marie attenante à nous par sa nature, et voisine de Dieu par la grâce, Marie qui règne en même temps au ciel et sur la terre.

Sans doute, notre souverain Médiateur, notre Médiateur de rédemption, est Jésus, qui s'est interposé entre la justice divine et nos fautes, qui a payé notre rançon, et nous a acquis le droit au ciel. Mais Jésus, c'est le Soleil de justice dont les rayons éblouissent les regards de notre faiblesse et dont la vue peut effrayer notre impuissance, tandis que Marie est l'astre des nuits, qui tempère la lumière du soleil en la reflétant, qui attire avec douceur et conduit avec autant de charme que de sûreté. Par Marie nous allons à Jésus, et par Jésus à Dieu le Père, *Hæc est peccatorum scala*, c'est là l'échelle des pécheurs.

La vie chrétienne est l'imitation de Jésus-Christ, et le complément de cette vie est la ressemblance avec le Divin Modèle. C'est là même la condition de notre salut, *Nam quos præcivit, et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui*. Ceux que Dieu a connus par sa prescience (devoir être saints), dit St Paul, il les a prédestinés à être conformes à l'image de son Fils. (Rom. VIII-29). Or, pour effectuer ces copies du divin Modèle, il faut un habile artiste muni d'un instrument céleste. Quel est cet artiste, selon les dessins de Dieu ? Nul autre que Marie. Celle qui a produit le Modèle, produira aussi les copies ; la mère du Sauveur sera aussi la mère des élus. " Dieu le Père, dit le B. Grignon de Montfort, a communiqué à Marie sa fécondité, autant qu'une pure créature en était capable, pour lui donner le pouvoir de produire son Fils et tous les membres de son corps mystique. "

- Une troisième réflexion fera mieux comprendre le rôle de la sainte Vierge vis-à-vis de nous.

L'œuvre du salut se fait par le concours de la volonté humaine et de la grâce divine. Notre destinée est surnaturelle, le bonheur, qui nous attend, est au-dessus de la portée de notre nature : voilà pourquoi, afin d'acquiescer ce bonheur et d'accomplir cette destinée il nous faut absolument le secours d'en haut. Par quelle voie nous arrivera ce secours ? Qui est chargé par Dieu de nous le dispenser ? Qui a été investi du pouvoir de régler et le temps et la mesure, dans lesquels ces faveurs divines nous seront distribuées ? Toujours l'Auguste Vierge qui, dans le plan divin de la sanctification des hommes, est devenue la Dispensatrice des dons célestes. « Dieu le Fils, dit le même B. Grignon de Monfort a communiqué à sa Mère tout ce qu'il a acquis par sa vie et sa mort, ses mérites infinis et ses vertus admirables, et il l'a faite la trésorière de tout ce que son Père lui a donné en héritage. C'est par elle qu'il applique ses mérites à ses membres, qu'il communique ses vertus et distribue ses grâces : c'est son canal mystérieux, son aqueduc par où il fait passer doucement et abondamment ses miséricordes ».

Avec quelle joie donc, N. T. C. F., avec quel zèle et quelle confiance, ne devons-nous pas tourner nos regards suppliants vers Marie, surtout durant ce beau mois de mai, où elle est honorée d'une manière plus spéciale par tous les cœurs fervents, durant ce mois qu'elle semble avoir choisi pour la distribution de ses faveurs les plus précieuses !

II

Il importe cependant de nous demander quelle forme surtout nous devons adopter pour rendre à cette bonne Mère les hommages qui lui sont dus, et pour lui offrir nos vœux et nos supplications. Sans doute, notre piété est en droit de réclamer ici une complète liberté : un enfant n'est guère tenu de choisir le temps, le lieu, le mode de s'adresser à sa mère. Il va se jeter dans ses bras sans apprêt, quand il veut et comme il veut, et toujours le cœur maternel lui est ouvert. Il peut se trouver cependant une manière de procéder plus féconde en résultats, par le fait qu'elle semblera plus conforme aux vues de Dieu, et par là même plus agréable à notre Mère du Ciel.

Certains faits nous indiqueront cette forme plus avantageuse de la dévotion à Marie.

Le premier que nous voulons citer, est rapporté par l'illustre Père Jacordaire de l'ordre des Frères Prêcheurs.

« Saint Dominique, mort en 1221, dit-il, avait prêché longtemps, dans le midi de la France contre l'erreur des Albigeois. Comme il désespérait du succès de ses efforts, il eut recours à la très sainte Vierge, et résolut de la prier sans interruption jusqu'à

ce qu'il fût exaucé. Il partit donc de Toulouse, se retira dans une forêt salubre, et y passa trois jours et trois nuits de suite en prière. Au bout de ce temps, la Mère de Dieu lui apparut, dans une extase, entourée de gloire et de magnificence. Elle était escortée de trois reines, et chacune d'elles entourée de cinquante vierges comme pour la servir. La première reine, ainsi que ses compagnes, était revêtue d'un costume blanc, la seconde avait des vêtements de couleur rouge, et la troisième portait un habit tissé de l'or le plus éclatant. La très-sainte Vierge expliqua à saint Dominique la signification de ces symboles : Ces trois reines, lui dit-elle, représentent les trois chapelets ; les cinquante vierges qui forment le cortège de chaque reine, figurent les cinquante *Ave Maria* de chaque chapelet ; enfin la couleur blanche rappelle les mystères joyeux ; la couleur rouge, les mystères douloureux ; et la couleur d'or, les mystères glorieux. Les mystères de l'incarnation, de la naissance, de la vie et de la passion de mon divin Fils, ainsi que ceux de sa résurrection et de sa glorification, sont enfermés et comme artistement enchâssés dans la Salutation Angélique et dans l'Oraison Dominicale. Voilà justement le Rosaire, c'est à-dire la couronne dans laquelle je placerai toute ma joie. Répands cette prière partout, et les hérétiques se convertiront, et les fidèles persévéreront et arriveront à la béatitude. "

L'histoire ajoute que plus de cent mille hérétiques, subjugués par la puissance de cette dévotion, revinrent à la vraie foi.

Q Ce premier fait, N. T. C. F., démontre clairement que le très-saint Rosaire est, de toutes les pratiques de piété en l'honneur de Marie, celle qui a les préférences de cette bonne Mère, en même temps qu'elle est la plus puissante pour le bien. En voici un second, q i prouve la même vérité.

Le 11 février 1858, la Vierge Immaculée apparaît à la petite Bernadette Soubirous, au milieu des roches Massabiellles. Elle se laisse voir souriant d'une manière céleste et revêtue d'une beauté ravissante. Ses vêtements gracieux et simples, consistent en une robe blanche, un long voile blanc, et une ceinture bleue flottant jusqu'au dessous de ses genoux ; puis sur chacun de ses pieds nus apparaît une rose d'or épanouie et brillante. Quelque chose toutefois donne la grâce de ces vêtements, c'est un beau chapelet, qui pend à ses côtés : les grains en sont blancs, et la chaîne dorée ; une croix d'or le termine. La Vierge bénie prend ce crucifix, fait le signe de la croix, et roule dans ses doigts les grains du chapelet, sans remuer les lèvres. Puis elle parle à Bernadette dans le patois du pays. L'enfant regarde, et écoute avec ravissement les paroles qui lui sont adressées. Elle fait le signe de la croix avec la Vierge, et récite devant elle son chapelet. Marie semble satisfaite.

Cette scène se répète à dix-sept reprises, et chaque fois que l'Apparition demande à Bernadette de prier pour les pécheurs, elle lui indique la prière à employer pour cela, en lui montrant

son chapelet. Souvent même, elle prend ce chapelet entre ses mains, fait le signe de la croix pour inviter l'enfant à le faire avec elle, et en déroule tranquillement les grains sans murmurer une parole.

N'était-ce pas nous indiquer avec quelle arme nous combattons victorieusement les ennemis de notre salut, comment nous apaiserons la colère de Dieu, et nous ferons descendre sur nous ses bienfaits ?

Enfin, N. T. O. F., un troisième fait, qui n'est peut-être que l'écho des deux premiers, et qui, en tous cas, n'est ni moins probant ni moins péremptoire, est le suivant.

Le Souverain Pontife, Léon XIII, le Vicaire de Jésus-Christ, dont la parole est pour nous celle de Dieu même, et de qui nous attendons, en toute chose spirituelle, le commandement ou la direction, nous a, en maintes circonstances, signalé le très-saint Rosaire comme étant l'objet de sa plus grande confiance, et l'une de nos principales ressources en face des besoins de notre société. D'puis sa lettre encyclique si remarquable du 1er septembre 1883, il n'a guère laissé passer d'année sans renouveler, soit dans un discours, soit dans un rescrit, soit dans une lettre, ses pressantes instances et ses vives recommandations, en faveur du culte de Marie par le saint Rosaire. « Nous pensons, disait-il en 1883, qu'il est tout-à-fait opportun d'instituer de nos jours des prières solennelles, afin que nous obtenions, en invoquant l'Auguste Vierge par la récitation du rosaire un secours de Jésus Christ, son Fils, égal à nos besoins. » Puis il ajoutait : « Nous exhortons vivement tous les fidèles à dire chacun dans sa maison et sa famille, soit en commun, soit en particulier, ce pieux Office du Rosaire, et par une pratique ininterrompue, à le faire passer dans leurs habitudes. »

Dans une seconde encyclique du 30 Août 1884, Sa Sainteté s'exprimait ainsi : « Il faut veiller à ce que, dans ces temps lamentables pour l'Eglise, la sainte coutume de réciter le Rosaire de la très-sainte Vierge soit gardée avec soin et pieusement, pour cette raison surtout, que ces prières, étant composées de façon à rappeler dans leur ordre tous les mystères de notre salut, sont très propres à nourrir l'esprit de piété. »

Après s'être adressé aux Evêques du monde entier, le Souverain Pontife parle aux fils de saint Dominique : « Le Rosaire est à vous, dit-il, il est votre bien propre, un héritage sacré et inaliénable ; par conséquent vous avez mission spéciale de faire part aux autres de ce bien, de rendre le monde participant de ce trésor confié à votre sollicitude. Considérant, des hauteurs où ma charge m'a placé, les maux qui pressent de tous côtés l'Eglise, je ne juge rien de meilleur et de plus opportun que de recommander et de promouvoir cette manière de prier. »

Nous sommes donc bien fixés, N. T. O. F., sur la forme qu'il

convient de donner à notre dévotion envers Marie. L'Auguste Vierge a manifesté ses préférences et ses volontés ; le Souverain Pontife, inspiré de Dieu, a fait son choix et imprimé sa direction ; c'est au saint Rosaire que nous devons avoir recours, c'est du cha-pelet que nous devons nous armer pour terrasser nos ennemis spirituels et les vaincre en toutes circonstances.

III

L'excellence de cette pratique du Rosaire, considérée en elle-même, ne saurait du reste nous échapper.

Comme prière vocale, se peut-il concevoir quelque chose de plus agréable à Dieu et de plus puissant sur son divin Cœur ? L'Oraison Dominicale est l'œuvre du Sauveur lui-même. Connais-sant mieux que nous tous nos besoins pour le temps présent et pour la vie future, il a formulé nos demandes de manière à répon-dre à toutes nos nécessités véritables. Nos aspirations vers le Ciel, et les exigences de notre fin suprême, sont d'abord satisfaites ; puis, pour le cours de notre pèlerinage, tout ce qui est nécessaire à la vie de notre intelligence et de notre cœur, tout ce que requiè-rent notre existence physique, notre paix avec nos semblables, et notre bonheur présent tout cela se trouve compris dans cette priè-re, qui est ainsi la plus complète, comme la plus belle des prières.

La Salutation Angélique a de même une origine céleste. Après les paroles du messager divin, viennent les louanges inspirées de Sainte Elizabeth, puis les supplications également inspirées de l'Eglise. Si l'Oraison Dominicale met le Ciel à notre disposition, nous pouvons en dire autant de la Salutation Angélique, par laquelle Marie la trésorière de Dieu, reçoit une louange parfaite, et se trouve ainsi mise dans nos intérêts.

Que dire de la doxologie, qu'une ancienne coutume ajoutée à chaque dizaine d'*Ave Maria* ? Cette glorification des trois person-nes divines ne forme-t-elle pas comme un sublime complément des deux louanges précédentes, et ne met-elle pas en quelque sorte le sceau à l'efficacité de ces prières ?

A ce premier point de vue donc, comme prière orale, le Rosaire est sans contredit ce que nous pouvons trouver de plus parfait et de plus efficace.

Comme prière mentale, il est aussi doué d'une puissance mer-veilleuse pour notre sanctification ; car la méditation des mystè-res, qui lui sont appropriés, pour peu qu'elle soit bien faite, vivi-fie nécessairement la foi, principe de toute justification, et active la charité qui couronne l'œuvre.

Le dogme catholique, qui se rapporte tout entier aux trois grands mystères de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemp-tion, se trouve résumé dans le Rosaire, où ces mystères fonda-mentaux sont mis en pleine lumière. " C'est véritablement, dit un savant évêque, le meilleur catéchisme pratique qu'on puisse

concevoir. Car il n'enseigne pas seulement la doctrine chrétienne fidèlement et intégralement, il l'applique et lui donne une forme vivante dans la prière " Aussi le Rosaire a-t-il toujours été considéré comme un rempart pour la foi des fidèles. Les erreurs les plus subtiles comme les séductions les plus dangereuses, viennent se heurter contre ce résumé succinct de la doctrine dont la répétition constante entraîne une conviction inébranlable.

De plus, cet énoncé, clair et complet dans son laconisme, ferme la porte à tous les biais, à toutes les duplicités, et à toutes les atténuations de l'erreur. Ce demi-christianisme, qui tend aujourd'hui à se répandre partout, ne trouve pas de place à côté de ces dogmes pleins de lucidité et intransigeants dans leur intégrité divine.

C'est pour la même raison, et parce qu'il présente les vérités de la foi sous une forme sensible et vivante, que le Rosaire est aussi considéré comme un puissant moyen de propager la connaissance de la vraie religion. Dans la première moitié de ce siècle, la conversion de l'Océanie nous offre un exemple frappant de cette vérité. C'est par le Rosaire seul que les missionnaires sont arrivés à triompher de l'obstination d'un certain nombre de ces peuples. De nos jours encore, c'est par le Rosaire que l'on continue et que l'on maintient l'œuvre d'évangélisation dans les îles de l'Océanie centrale. Ces résultats étonnants s'expliquent sans doute aussi par l'efficacité de la prière à Marie, qui est contenue au premier chef dans le Rosaire : car Marie, comme l'indique l'une des significations de son nom, est la vraie illuminatrice des âmes. " L'expérience, dit le Cardinal Pie, a prouvé et prouve tous les jours cette vérité : la connaissance de Marie est inséparable de celle de Jésus. Que dis-je ! c'est en mettant en avant le nom de Marie qu'on fait accepter celui de Jésus " Saint Cyrille affirmait, devant le concile d'Ephèse, que c'était par Marie que les nations infidèles avaient été conquises à la foi chrétienne. Saint François-Xavier disait qu'il avait trouvé les peuples rebelles à l'Évangile, toutes les fois qu'à côté de la croix du Sauveur, il avait omis de montrer l'image de sa divine Mère.

Si le saint Rosaire, N. T. C. F., est le ferme soutien de notre foi, ne sera-t-il pas, par là même, un régulateur autorisé de nos mœurs et de notre vie ? Les règles de conduite jaillissent, en effet, de la doctrine, comme une fleur sort de sa tige. Le Rosaire, en maintenant notre foi vive et pure, fera nécessairement de nous des chrétiens de mœurs régalières et de bonne conduite. Il est facile de voir de plus, que ces prières d'un choix si accompli, et particulièrement la méditation des mystères, ont une influence directe et puissante sur les affections de l'âme et sur les actes de la vie.

Les Mystères Joyeux, en présentant aux regards de notre esprit les humiliations du Sauveur dans son Incarnation, la pauvreté de sa vie, la simplicité et la modestie de sa condition, de même que

l'humilité de sa divine Mère, nous portent nécessairement à fuir ce faste mondain si funeste à la vertu. Qui n'a pas admiré, en effet, avec un suprême étonnement, parmi les sublimes abaissements du Sauveur, cette vie si simple et si commune qu'il a menée à Nazareth, et dans laquelle il semble, pour être mieux à notre portée, ne vouloir laisser paraître aucune trace de sa divinité ? Là, il était logé, vêtu, nourri, comme le pauvre. Là il travaillait sous le regard de son père adoptif et de concert avec lui, pour gagner la vie de sa famille. C'était le métier de son père qu'il exerçait ; de ses mains divines il maniait la scie et le rabot, ne croyant pas indigne de lui de se livrer à ces humbles labeurs et d'être soumis à de telles nécessités. De la part de Marie, les occupations ont le même caractère : soins du ménage, préparation des aliments, confection des habits, maintien de l'ordre et de la propreté en chaque partie de l'habitation. Mais en tout cela pour elle comme pour Jésus, quelle droiture d'intention, quelle union à Dieu, quelle soumission à son adorable volonté !

Un tel spectacle, journallement remis sous les yeux, ne suffit-il pas à faire préférer les ombres d'une vie simple et modérée, à l'éclat d'une condition brillante et luxueuse ? Ces exemples de Jésus et de Marie ne feront-ils pas comprendre à tous les ambitieux, que le bonheur ne se trouve pas dans les vaines jouissances de la fortune, que la paix est inconciliable avec les bruits et les agitations du monde, et que les désirs du cœur humain ne sont satisfaits que lorsqu'ils sont bornés aux limites de l'ordre providentiel ? C'est bien assurément l'une des grandes misères de notre société, que cette fièvre du luxe, cet orgueil de la vie, cette ambition de paraître et de dominer, cet égoïsme, pour ne pas dire, cette horreur des conditions humbles et laborieuses, qui par le déclassement, produit le désaccord et le froissement des diverses parties du corps social. A un mal si déplorable, la pratique du Rosaire offre le remède par la méditation des Mystères Joyeux, d'où découleront comme de leur source l'amour du travail commun, le goût des positions modestes, la fuite des convoitises et l'attachement à une vie simple et modérée.

Les Mystères Dououreux, qui forment la seconde série, donneront des leçons non moins salutaires. Il n'est pas dans la nature de l'homme d'aimer la souffrance, qui pourtant est inévitable ici-bas. C'est parce que nous ne comptons pas assez avec cette nécessité, que souvent nous nous raidissons contre la souffrance et que nous voulons à tout prix la repousser. Le résultat de cette attitude est connu : la croix rejetée ne quitte pas les épaules, qui la reçoivent ; au contraire, elle les étirent avec plus de force et les épuise. Faites la paix avec cette croix qui vous assiedge ; donnez-lui une place en votre cœur ; oh ! alors tout change, d'ennemie qu'elle était, elle devient amie ; elle cesse d'être lourde et écrasante ; elle se fait légère, douce, aimable, et bientôt elle vous réjouira, vous transformera et vous enivrera de ses suavités, qui sont le prélude le plus assuré du ciel. Les Mystères

Douloureux du Rosaire, en retraçant les angoisses, les opprobres et le martyre incomparable de l'Homme-Dieu, font saisir le vrai sens de la douleur humaine. Jésus abandonné, trahi, renié, couvert d'outrages, couronné d'épines, déchiré en lambeaux, ignominieusement crucifié, a le droit de dire à tous les affligés et à tous les malheureux de ce monde : Regardez et voyez s'il est une douleur semblable à la mienne. *Attendite, et videte si est dolor sicut dolor meus* (Lament. 1-12.) Il a le droit de leur dire : Non, la souffrance n'est pas mauvaise, puisqu'elle a été mon partage, et que je la réserve aux miens Réjouissez-vous de souffrir avec moi, *Communicantes Christi passionibus, gaudete*, (1 P^{tr} 4-13). Soyez heureux, la souffrance vous prépare le ciel. *Si compatimur, ut et conglorificemur* (Rom. 8, 17). Marie debout au pied de la croix, partageant l'agonie de son Fils après avoir partagé sa passion, ne tient pas un autre langage. Elle semble nous dire avec l'Apôtre : Vous à qui il a été donné de croire en Jésus-Christ, soyez heureux de partager aussi ses souffrances, *Vobis donatum est pro Christo, non solum ut in eum credatis, sed ut etiam pro illo patiamini*. (Philip. 1-29). Pour un moment de souffrances légères, un poids immense de gloire vous est préparé, *momentaneum et leve tribulationis nostrae, supra modum in sublimitate aeternum gloriae pondus operatur* (II Cor. 4-17).

Ces sublimes enseignements de la croix, N. T. C. F., sont, il est vrai, le renversement complet des données du monde ; mais entre le monde et Jésus-Christ, y a-t-il à hésiter ? La soif des plaisirs, la course aux divertissements, les recherches de la sensualité, les pernicieuses amorces de la volupté, tomberont devant le Christ souffrant, devant le tableau animé de ses ignominies et de ses douleurs ; de sorte que cette méditation des Mystères Douloureux sera devenue l'antidote de l'une des grandes passions du cœur de l'homme, et le moyen pour lui de réduire sa chair en une salutaire servitude.

Les Mystères Glorieux viennent à leur tour détacher l'homme des choses terrestres, pour le reporter vers les biens inénarrables de l'autre vie. La résurrection du Sauveur, son ascension triomphante, la descente de l'Esprit-Saint, de même que l'assomption de Marie et son couronnement, tout cet ensemble de beautés célestes et de trésors divins, vu et revu dans la méditation, fait toucher du doigt le néant des richesses et des avantages de la vie présente. Ne vous amassez pas des trésors sur la terre, dit le Sauveur, la rouille et les vers les rongent et les voleurs les dérobent. *Nolite thesaurizare vobis thesauros in terra, ubi xerugo et tinea demolitur, et ubi fures effodiunt et furantur*. (Matth 6-10) ; mais amassez-vous des trésors dans le ciel où ni la rouille ni les vers ne rongent, et où les voleurs ne dérobent pas, *Thesaurizate autem vobis thesauros in caelo, ubi neque xerugo neque tinea demolitur et ubi fures non effodiunt nec furantur*. (Math. 6-20). Chose digne de remarque, cet homme enclin vers les choses d'ici-bas et dominé par la fascination des vanités mondaines, devient tout autre quand il

regarde le ciel. Le goût des choses d'en haut s'empare alors de lui ; et, peu-à-peu, s'élevant sur les ailes de l'amour divin, il quitte la terre, qui lui paraît désormais ce qu'elle est en réalité un lieu d'exil, puis, fixant ses entretiens dans le ciel, *Nostra conversatio in caelis est* (Philip. 3-20), il n'a plus qu'un besoin, celui d'aimer Dieu de plus en plus, qu'un désir, celui d'être dissous pour habiter avec le Christ, *Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo* (Philip 1-23). Ce mépris des choses terrestres grandit l'homme, comme l'attachement aux faux biens d'ici-bas le rapetisse. Son esprit, dominant les créatures, vit dans les hauteurs sereines, où le Créateur se dévoile à lui et l'illumine. Son cœur est libre car il a brisé toutes ses attaches ; débarrassé maintenant de sa volonté propre, il se meut, avec une satisfaction complète, dans le cercle obligé des volontés suprêmes de Dieu. En cet état il n'y a plus d'alarmes, malgré les terreurs de la vie et les menaces de l'enfer ; le calme demeure, la paix est constante, en dépit des agitations et des bruits du siècle ; c'est sur la terre un aperçu du ciel, un avant goût des jouissances réservées aux élus. O puissance de la méditation ! O Mystères Glorieux du Rosaire, que vous répondez bien à cet instinct céleste, qui est au fond du cœur humain ! Quel remède efficace vous fournissez à l'entraînement que ce cœur éprouve pour les richesses trompeuses de ce monde !

Cette triple série de mystères du Rosaire est donc admirablement constituée, N. T. C. F., pour opposer une digne puissante aux trois penchants désordonnés, qui, selon l'apôtre St Jean, dominent dans le cœur de l'homme déchu, la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie, *Quoniam omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum et superbia vitae.* (1 Joan. 2-16) Il en résulte que la méditation répétée de ces faits divins, maintiendra sûrement en nous les conditions essentielles de la morale évangélique, et du perfectionnement de nos âmes.

IV

Une dévotion, si puissante pour le salut, devait assurément recevoir tous les encouragements de l'Eglise et être enrichi de ses plus précieuses indulgences. Elle l'a été, en effet, et avec une prodigalité, dont aucune autre dévotion ne peut se réclamer. La liste des indulgences du saint Rosaire vient d'être révisée par ordre du Souverain Pontife, et revêtue de l'approbation Apostolique. Elle forme un trésor sans cesse ouvert à la piété des fidèles, et dont on pourra faire bénéficier même journellement les saintes âmes du purgatoire.

Ces faveurs du Saint-Siège, N. T. C. F., nous amènent à vous signaler, en vue de vous rendre encore plus facile la pratique du saint Rosaire, un lieu de pèlerinage privilégié, où cette belle dé-

votion fleurit d'une manière admirable, et qui nous semble devoir être dans notre diocèse, selon les vues de la Providence, un foyer toujours ardent de piété et d'amour envers Marie. Nous voulons parler du Sanctuaire du Cap de la Magdeleine, voisin de Notre ville épiscopale. Nul doute que la Mère de Dieu ne voit avec une prédilection marquée ce petit sanctuaire, qui, placé sur les bords de notre grand fleuve, en domine hardiment les flots, comme pour nous dire comment Marie domine les flots agités de la mer de ce monde. Depuis au-delà de deux cents ans, la Confrérie du Saint Rosaire existe dans cette humble chapelle, et, s'il fut un temps où, par suite de circonstances défavorables, cette dévotion fut quelque peu languissante, avec quelle ardeur ne s'est-elle pas réveillée depuis une trentaine d'années ! Un saint prêtre était là, présidant avec zèle aux destinées de la paroisse. La Vierge du Rosaire était toute sa confiance, et son petit sanctuaire, pauvre et vieilli, recueillait les trésors de la foi et de la piété de ce dévoué pasteur. Au pied de l'autel de la Mère de Dieu, il réunissait les vœux de son peuple, les gémissements des affligés et les supplications des malheureux. La Sainte Vierge sourit à sa foi simple et à sa confiance invincible. Il obtint faveur sur faveur, si bien que l'on se mit à venir de l'étranger, pour participer aux grâces qui s'échappaient non-seulement de la chapelle, mais même des roses et des cierges du Rosaire. Quelques années avant que Dieu le rappelât à lui pour lui donner sa récompense, ce dévot serviteur de Marie, dans le but d'obtenir une grâce extraordinaire, fit vœu de conserver intacte la petite église, même quand le nouveau temple, devenu nécessaire pour les besoins de la paroisse, serait livré au culte. La faveur fut obtenue d'une façon qui tient du prodige, et l'humble sanctuaire, triomphant d'une ruine qui l'avait menacé, continua d'abriter les pieux enfants de Marie et les fidèles dévots au saint Rosaire. C'est même depuis cette date que cette modeste chapelle est devenue un lieu de pèlerinage proprement dit. Le Saint-Siège l'a enrichie de précieuses faveurs spirituelles. Chaque année, 30,000 à 40,000 pèlerins la visitent, et s'en retournent chargés de grâces spirituelles et temporelles, en même temps que couverts de la protection de la Vierge Immaculée.

Le curé actuel a hérité des vertus de son prédécesseur, et particulièrement de son zèle, pour le culte de Notre-Dame du saint

Rosaire. Il a été maintes fois aidé dans le passé par les dignes fils de St. François, établis au Commissariat de Terre-Sainte. Il le sera encore plus à l'avenir par suite d'un arrangement, que le zèle et le dévouement de ces bons Pères nous a permis de faire avec eux, et en vertu duquel une bonne partie de leur travail et de leurs efforts sera, pour un temps indéterminé, consacrée au développement et à la desserte de ce lieu de pèlerinage. Ce sera, nous n'en doutons pas, N. T. C F., une bonne nouvelle à vous apprendre que désormais, quand vous vous rendrez au charmant sanctuaire du Cap, pour y satisfaire votre piété, vous y trouverez, outre le pieux et dévoué curé de la paroisse, le Père Frédéric, dont la réputation de science et de vertu vous est connue, et le Père Augustin qui le seconde avec zèle et succès.

Pour Nous, Nous concevons de cette nouvelle organisation de grandes espérances, car il y a là une coïncidence, qui rappelle un fait des plus remarquables. Voici ce fait tel que rapporté par l'historien Rohrbacher : « Saint Dominique eut à Rome une joie bien vive : ce fut d'y voir saint François. Ces deux hommes que Dieu suscitait dans le temps pour la gloire de son nom et de son Eglise, ne se connaissaient pas. Tous deux habitaient Rome à cette époque, et il ne paraît pas que le nom de l'un eût jamais frappé l'oreille de l'autre. Une nuit, saint Dominique étant en prière, selon sa coutume, vit Jésus-Christ irrité contre le monde, et sa Mère qui lui montrait deux hommes pour l'apaiser. Il se reconnut pour l'un des deux ; mais il ne savait qui était l'autre, et le regardant attentivement, l'image lui en demeura présente. Le lendemain, dans une église, on ignore laquelle, il aperçut sous un froc de mendiant la figure qui lui avait été montrée la nuit précédente, et, courant à ce pauvre, il le serra dans ses bras avec une sainte effusion, entre oupée de ces paroles : Vous êtes mon compagnon, vous marcherez avec moi, tenons-nous ensemble, et nul ne pourra prévaloir contre nous. Il lui raconta ensuite la vision qu'il avait eue, et leurs cœurs se fondirent l'un dans l'autre entre ces embrassements et ces discours. Cette sainte amitié entre les deux fondateurs a continué jusqu'à présent entre les deux ordres. Chaque année à Rome, le général des Franciscains, assisté de ses frères, officie à la fête de Saint Dominique chez les Frères Prêcheurs, et le général des Dominicains à la fête de saint François chez les Frères Mineurs. Les uns et les autres chantent en-

semble cette antienne : *“ Le séraphique François et l’apostolique Dominique nous ont enseigné votre loi, ô Seigneur ! ”*

Dans le modeste sanctuaire du Cap de la Magdeleine, cette antienne pourra aussi se répéter, car il y aura là avec l’œuvre de Saint Dominique le travail assidu des fils de saint François. La sainte Vierge semble de nouveau présenter ces deux hommes à son Fils, pour apaiser sa juste colère, en remédiant aux maux de notre société, et il nous est permis d’entendre saint Dominique dire une seconde fois à saint François : Vous êtes mon compagnon, vous marcherez avec moi, tenons-nous ensemble, et nul ne pourra prévaloir contre nous.

Vous aimerez, N. T. C. F., à visiter souvent ce lieu particulièrement favorisé de la protection de Marie ; vous y conduirez vos malades et vos infirmes, pour qu’ils soient guéris, vos affligés de toutes sortes, pour qu’ils soient consolés et soulagés, vos enfants pour que la Vierge bénie les conserve purs au milieu des souillures du monde. Quand nos âmes, refroidies au contact des choses terrestres, ou épuisées peut-être par les épreuves de la vie, seront devenues languissantes ou sans souci du salut, venez avec confiance rencontrer la Reine du ciel dans ce sanctuaire qu’elle aime ; exposez-lui vos inquiétudes et vos craintes ; dévoilez-lui vos misères, et munissez-vous en sa présence du chapelet, qui est l’arme toujours victorieuse de ses enfants. Ces pieux voyages, faits dans un grand esprit de foi et de charité, vous porteront toujours bonheur : on ne touche jamais le surnaturel et le divin, sans se sentir moins terrestre et plus accessible aux choses du ciel et de la vertu.

O puissante Reine du Rosaire, vous avez voulu marquer ce petit coin de terre qui nous avoisine, des effets de votre pouvoir et de votre bonté, de manière à nous y donner en quelque sorte un rendez-vous habituel. Nous voulons entendre votre voix, et répondre à vos désirs. Nous nous réunissons aussi fidèlement que possible dans ce vénérable sanctuaire du Cap, où vous nous enseignerez à goûter la sainte pratique du Rosaire, à l’aide de laquelle il nous sera facile de bien vivre et de bien mourir.

Du haut de ce promontoire, portez vos regards maternels sur le diocèse entier qui Nous est confié, et dont Nous vous constituons de nouveau la gardienne. Couvrez-le de votre puissante protection éloignez de lui tous les dangers, inspirez à tous les

ANNALES DU T. S. ROSAIRE

fidèles, qui l composent un sincère amour de Dieu et une grande dévotion envers vous-même. Qu'ils viennent souvent dans ce lieu béni refaire leurs âmes, s'éclaircir de vos célestes enseignements et se fortifier pour les combats de la vie chrétienne! Leurs cœurs vous seront ainsi plus sincèrement dévoués, et le Rosaire, qu'ils auront appris à estimer davantage, sera le lien de piété et d'amour qui les retiendra à vos pieds, dans le fidèle accomplissement de leurs devoirs et de la volonté divine.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, Nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit :

1o. Jusqu'à décision contraire de Notre part ou de Nos successeurs, la dévotion au Saint Rosaire dans Notre diocèse aura son centre en la paroisse du Cap de la Magdeleine.

2o Le Curé de la dite paroisse sera, pendant le même laps de temps, le Directeur diocésain de cette dévotion

3o Les Révérs Pères Franciscains du Commissariat de Terre-Sainte auront jusqu'à nouvel ordre, et de concert avec Mons. le Curé de la paroisse, la charge et la desserte du sanctuaire dédié à Notre Dame du saint Rosaire, ainsi que la Confrérie du même nom, et de l'œuvre des pèlerinages. Ils sont présentement revêtus de tout pouvoir et de toute juridiction à cet effet.

Sera Notre présent Mandement lu au prône dans toutes les églises et chapelles où se fait l'office public, et en chapitre, dans les communautés religieuses, les premiers dimanches après sa réception.

Donné aux Trois-Rivières, en Notre Palais Episcopal sous Notre seing et sceau, et le contre seing de Notre Chancelier, le vingtième jour d'avril, de l'an mil neuf cent.

† F. X., Ev. des Trois-Rivières.

Par Mandement de Monseigneur,

U MARCHAND, Ptre,
Chancelier.

Faveurs obtenues

GENTILLY, 22 mars 1900.

Monsieur le Gérant,

Je souffrais beaucoup d'un mal qui m'incommodait depuis longtemps. J'ai fait une Neuvaine à St. Antoine avec promesse de 6 pains pour les pauvres et l'insertion dans les Annales du Rosaire. Dès le premier jour, j'ai été tout-à-fait soulagé, et maintenant tout est bien. C.

ST. GERMAIN DE GRANTHAM, 2 avril 1900.

Monsieur le Gérant,

Une personne de ma paroisse remercie N. D. du Rosaire pour une faveur obtenue et fait don de \$1.00 pour son sanctuaire.

Votre tout dévoué,

P. A. LEBRUN, curé.

ST. MAURICE: L'hiver dernier, je m'étais cassé une jambe: j'ai eu le remancheur *trois fois*, et aussi le medecin: j'ai toujours été dans de grandes souffrances, sans repos ni jour ni nuit. Après une Neuvaine à N. D. du Rosaire, avec l'usage des *Roses Bénites*. la promesse d'un Pèlerinage au Cap, l'illumination des 15 *lampes*, ce jour-là. Je suis parfaitement guérie. DAME D. D.

RADNOB-FORGES: Mon petit garçon menacé du croup a été guéri par l'usage des *Roses Bé-*

nites : UNE AB.—STE MONIQUE : J'ai obtenu la guérison d'un *érésipèle*, par l'usage des *Roses Bénites*; et une de mes petites filles a été guérie d'un mal d'yeux : UNE MÈRE.—CAP : Une jeune fille malade depuis plusieurs mois a été complètement guérie par l'usage des *Roses Bénites*.—MASKINONGÉ : Une de mes nièces fait don au Sanctuaire du Cap de \$2 00 pour une faveur obtenue : DLLE L. D.—ST. SÉVERIN : J'ai obtenu au Cap la guérison de mon enfant, atteint d'un mal très douloureux : DAME F. P.—STE SOPHIE DE LEVRARD : J'ai obtenu la guérison de ma mère : UNE AB.—ST. NARCISSE : J. V. B. a été guéri d'un mal d'yeux par l'usage des *Roses Bénites*—ST. MAURICE : Action de grâces pour la guérison de ma belle-sœur : S. G.—MASKINONGÉ : Action de grâces pour la guérison de deux de mes sœurs et pour ma propre guérison : UNE AB.—RIVIÈRE CROCHE : Un de mes petits garçons souffrait beaucoup du mal de dents. A la simple promesse de publication, le mal a disparu subitement et sans retour. En octobre dernier, mes quatre garçons tombèrent malades de la même maladie; ils furent administrés tous les quatre ensemble et on les décomptait : par une nouvelle promesse à N. D. du Rosaire, ils prirent du mieux et sont tous bien maintenant : DAME R. LESIEUR.—DAME T. BRULÉ remercia N. D. pour une faveur spéciale en faveur de ses jeunes enfants. Moi-même j'ai été guéri d'un gros mal

de reins par l'usage des *Roses Bénites*, et je remercie la sainte Vierge pour beaucoup d'autres faveurs : JOSEPH FORTIN.—LOTBINIÈRE : Une faveur : A. F.—GRAND'MÈRE : Action de grâces pour plusieurs faveurs : DAME L. O. M.—BEAUPORT : Une faveur : UNE AB.—ST. STANISLAS : Faveur temporelle obtenue de N. D. du T. S. Rosaire, après confession et communion au Sanctuaire, avec promesse d'insérer dans les Annales : UN AB. J. O. T.—TROIS-RIVIÈRES : J'envoie \$5.00 pour faire brûler une lampe Une personne qui m'est très chère faisait grand usage de boisson : j'ai prié durant plus de *douze ans*, sans perdre confiance, N. D. du T. S. Rosaire ; et maintenant je lui exprime ici publiquement, toute ma reconnaissance : j'ai été exaucée : UNE TERTIAIRE.

SOUSCRIPTION AU TOMBEAU DE N. S. J. C. A LA
VOIE DOULOUREUSE AU CAP.

Dlle O. Côté, La Baie, \$1.00 ; M. Jos. Cartier, Obonakis Spring, \$1.00 ; Dr E. Bellemare, St. Barnabé, \$1.00 ; Dlle M. Hould, Ste. Angèle, \$1.00 ; Un abonné, St. Célestin, \$1.00 ; Rév. I. S. Pelletier, Anse St. Léon, \$1.25 ; Dlle M. Saucier, Louiseville, \$1.00 ; Dame H. Tessier, Nashua, \$1.00 ; Dlle M. L. Lavoie, St. Paschal, \$1.00 ; Révd. A. Bérubé, Acadieville, \$1.00 ; Dr A. Bernard, Ste. Rosalie, \$1.00 ; Dme E. Beauchemin, Haverhill, \$1.00 ; Dlle L. C. Portelance, Montréal, \$2.00 ; M. Charmard, Pointe au Pic, \$1.00 ; M. Gauvin, Anc. Lorette, \$1.00 ; Dme E. Paquette, Rat Portage, \$1.00 ; M. A. Robert, St. Barnabé, \$1.00 ; Dlle A. O. Lacombe, St. Barnabé, \$1.00 ; Dme O. Richard, Cap, \$1.00 ; M. Jos. Brunel, Trois-Rivières, \$1.00 ; M. le Chan. P. Martel, curé, St. Barnabé, \$1.06 ; Dme A. Gauthier, St. Barnabé, \$1.00 ; Dme P. Pelletier, St. Barnabé, \$1.00 ; Dme R. de L. Lafrance, St. Barnabé, \$1.00 ; M. P. Leblanc, St. Léonard, \$1.00 ; Dme Chaput, Montréal, \$1.00 ; Dme E. Bonneville, Montréal, \$1.00 ; T. E. H. Baril, V. G., Trois-Rivières, \$1.00.

DONS AU SANCTUAIRE

Dme X., St. Barthélemy, \$2.00 ; M. Saul Viviers, Lowell, \$5.25 ;
Dme A. St. Germain, \$1.00 ; M. L. M., Cap. \$0.25 ; Dme D. St.
Léon, 25 cts. ; Dme E. St. Barnabé, \$1.00 ; Dme G. Béliveau,
Lewiston, 50 cts.

DECÈS

P. H. Cormier, St. Grégoire ; Dme Vve Tremblay, Dme P.
Beaumont, Mr. Drolet, Alfred de Varennes, Ant. Loretta.

RECOMMANDATIONS AUX PRIERES

45 malades, 28 guérisons, 30 familles, 18 pères de familles, 3
mères de familles, 13 jeunes fil es, 25 jeunes gens, 30 enfants, 35
voyageurs, 30 ivrognes, 31 conversions, 40 vocations, 30 affaires
temporelles, 22 grâces spirituelles, 23 grâces particulières, 24
bonne mort. — 3 La paix dans les paroisses.

PELERINAGES

- 24 mai—Pèlerinage des hommes de Sorel, sous la direction du
Révd. L. F. Cormier, Ptre chapelain.
10 juin—Pèlerinage des Hommes de N. D. de Montréal, dirigé
par le Révd. A. Luche, P. S. S.
12 juillet—Pèlerinage des Dames de la paroisse du S. C. de
Montréal, dirigé par le Rév. J. Chauvin, Ptre desser-
vant.

Imprimatur.

† F. X., Evêque des Trois-Rivières.

CANTIQUES

N.-D. DU T. S. ROSAIRE

A L'USAGE DES PELELINS

AU

SANCTUAIRE DU CAP

En vente, au Cap, chez M. le Gérant des Annales, à 5 cents, l'unité, le port en sus.

Le Mois du T. S. Rosaire Illustré

PAR LE B. P. FREDERIC O. S. F.

EN VENTE :

AU CAP : chez M. le Gérant des Annales.

AUX TROIS-RIVIÈRES : chez M. Ayotte, Libraire.

PRIX :

Broché : 15 centins ; par la malle : 20 centins.

Relié, tranche Rouge : 25 centins ; par la malle : 30 centins.

Nota. — Pour Paiement, nous acceptons les Timbres-Poste du Canada.

RELIURE DES ANNALES.

NOTA—Nous engageons fortement nos Abonnés à faire relier, comme les années précédentes, les deux dernières années des Annales, 1898-1899, en un seul volume.

M. AYOTTE, Libraire à Trois-Rivières, s'offre à les relier, demi reliure, bien soignées, pour le modique prix de 20 centins. Nous fournissons *gratis* les Numéros qui manqueront pour la collection complète des deux dernières années 1898-1899.

AVIS

(Pour simplifier la correspondance)

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux ANNALES, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Sainte-Marie-Magdeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire). est :

- 1^o De 50 cents pour les Messes Basses ;
 - 2^o De \$3.00 pour les Grand'Messes.
-

TARIF DES LAMPES QUI BRULENT

— DANS LE —

SANCTUAIRE de N.-D. du CAP

- 1^o Une lampe pour un jour : 5 cents.
 - 2^o Une lampe pour une Neuvaine : 40 cents.
 - 3^o Pour les 15 lampes, représentant les 15 Mystères : 60 cents par jour. . .
 - 4^o Une lampe pour un mois : \$1.10.
 - 5^o Une lampe pour un an : \$12.00.
-

Imprimé par P. V. AYOTTE, Trois-Rivières.